



PROGRAMME SSIAP 2

Chef d'équipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne (RS5642)

Public :

Toute personne désirant acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour occuper la fonction de chef d'équipe des services de sécurité Incendie et d'assistance à personnes.

Prérequis :

Avoir plus de 18 ans, Maîtrise du français, certificat médical, titulaire du SST ou équivalent en cours de validité

Nombre de stagiaires :

12 stagiaires maximum

Durée :

70 heures, hors examen (7 heures)

Lieu :

Savigny le temple

Validation :

QCM de 40 questions, animation d'une séquence pédagogique et gestion d'un PC en situation de crise

Maintien des compétences :

36 mois

Modalité d'accès :

Signature de la convention

Modalité d'accès :

Signature de la convention

Référence réglementaire :

Arrêté du 2 mai 2005 modifié



Contactez notre référent PSH pour les modalités pédagogiques et l'accessibilité

Objectif :

Acquérir les connaissances nécessaires pour animer et diriger une équipe d'agents de sécurité, exploiter un poste central de sécurité et les différents équipements et mettre en œuvre les différentes procédures d'intervention et de protection des personnes et des biens

Savoir appliquer les règlements de sécurité incendie, encadrer et former son équipe d'agents de sécurité incendie, superviser l'assistance à personnes au sein de l'établissement, diriger le poste de sécurité lors des sinistres et intervenir efficacement en situation particulière

Contenu de la formation

1re partie : Rôles et missions du chef d'équipe (6h00)

Gestion de l'équipe de sécurité
Management de l'équipe de sécurité
Organisation d'une séance de formation
Gestion des conflits
Évaluation de l'équipe
Information de la hiérarchie
Application des consignes de sécurité
Gestion des incidents techniques
Délivrance du permis feu

2e partie : Manipulation des systèmes de sécurité incendie (17h00)

Système de détection incendie
Système de mise en sécurité
Installations fixes d'extinction automatique

3e partie : Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie (9h00)

Réglementation du Code du travail
Commissions de sécurité et commission d'accessibilité

4e partie : Chef du poste central de sécurité en situation de crise (18h00)

Gestion du poste central de sécurité

Examen théorique et pratique devant un jury

QCM 40 questions (40 minutes)
Animation d'une séquence pédagogique (15 minutes)
Gestion d'un PC en situation de crise (25 minutes)

En cas d'échec à une ou plusieurs épreuves, le candidat est ajourné et devra repasser les épreuves échouées. Le candidat ajourné dispose d'un an pour repasser l'examen.